

La Charité de Senlis.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_B_f0182**

Source**Boite_035_B-5-chem** | **Hôpitaux**.

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Bonnafous Sérieux, Hélène](#)**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

au charité de Senlis

(Or Heine Bonnafor-Sérine)

Tenu par les Frères S^c Jean de 4 (déjà
un l'été à la charité de Paris). Ouvert le 27 octobre
1670. En 1675, ils ouvrent 1 maison de force
pour "les fous, les libertins, et autres que le goût du
roi faisait enfermer"

En 1675, 4 places ; 4 pensionnaires

1690 8

1771 48

1774 62

1780 62

1786 79

1789 60

1790 40

1791 30

seulement pensionnaires payants surff militaires,
ecclésiastiques, fonctionnaires

sur 206 pers. : 35 militaires du clergé
46 militaires.

Le clergé : "jugé de leur courant, - pas de -"

"vagabonds qui ne peuvent que déshonorer
l'Eglise"

1 benédicte "mauvais sujet qui met à la disette un"

contribution par les intrigues et son esprit seigneurial.

Sur 225 pensionnaires, de 1715 à 1789, 95
sont sans étiquettes.

86 aliénés
34 correctionnaires
7 pensionnaires libres
3 mineurs d'État (1754/

Les 3 mineurs d'État sont :

- l'abbé de Silly : "pour fanatisme et
participation aux assemblées de constitutionnaires"
- le Père L. Dupré, orateur "constitutionnaire
et partisan des constitutionnaires"
- l'abbé de Roche, "zélé, constitutionnaire
de la secte anglicaniste"

Le Père Dupré "était le directeur et demeurait quand
longtemps ému par les constitutionnaires venant dans sa
chambre, ... et il dissipait la commission de la présidence
en lui donnant le poêle" (Ars. ms. 11 628)

La cécité

- Dément : "Fou devenu insensé", "dubitatif
sur, se prends esprit pille et insensé ; insensé
mélant les, se disant empereur des Turcs et Pape
Telle à l'ordre parole, sans aucun insensé de
raison."